

## UN COUP D'ŒIL SUR LA CULTURE DE LA MOULE.

---

Par E. DE BOCK,

Membre de la Commission permanente  
de Mariculture et de Mytiliculture.

---

Lorsqu'on visite les moulières artificielles de l'Escaut oriental, en Hollande, en présence d'un pêcheur intelligent et expérimenté, on peut apprendre des choses intéressantes et instructives, concernant la culture de la moule.

On sait que ces moulières sont ensemencées au moyen de naissain provenant des côtes néerlandaises de la Mer du Nord, des rives des fleuves qui y aboutissent, et en ordre principal, des estacades, brise-lames et autres ouvrages échelonnés le long de la côte belge.

Le naissain, et le cas échéant même les moules ayant déjà un certain développement, y sont semés au jet de pelle, et répartis aussi bien que possible sur l'étendue de la moulière.

Après un séjour de quelques semaines, et parfois de quelques jours sur la moulière — suivant la vigueur des sujets, l'époque de l'année, la nature des eaux et la situation de la moulière — les sujets se rapprochent et cherchent à s'accumuler, et bientôt tous les sujets sains se sont déplacés et groupés et forment de véritables grappes ou colonies. Celles-ci sont généralement de forme très allongée, de diamètre variable, suivant le développement des sujets, et ceux-ci sont attachés les uns aux autres par une série de fils très fins, de couleur grise et de nature assez résistante. Ces grappes allongées ont l'aspect de cordes ou de câbles, lesquels se déroulent en diverses directions, parfois sur quinze à vingt mètres de longueur. Elles sont généralement espacées de quelques mètres, et dans l'ensemble, elles forment un véritable réseau qui couvre presque toute l'étendue de la moulière.

\* \* \*

Le terrain formant l'assiette de la moulière est assez résistant, de manière à permettre, s'il y a lieu, le passage et le tra-

vail du pêcheur; il est formé d'argile mélangée de sable, et recouvert à la partie supérieure d'une couche de **limon noir**. Celui-ci semble provenir des matières évacuées par les moules, et d'après les pêcheurs dignes de foi les moules se tiennent au-dessus de la couche de limon en temps normal, et elles y descendent, ou s'y cachent, par les temps froids de l'hiver. Mais le limon étant produit par les moules mêmes, il en résulte qu'après un certain nombre d'années, la couche de limon devient de plus en plus épaisse, et même à tel point, qu'elle gêne sérieusement l'exploitation de la moulière. Cette accumulation de limon présente tout le caractère des alluvions et des atterrissements qui se produisent dans les cours d'eau et dans la mer. Aussi, dans les eaux néerlandaises, il est formellement défendu d'établir des moulières aux abords des passes et des endroits réservés à la navigation.

D'autre part, il paraît que ce limon constitue un excellent engrais pour l'agriculture. Nous trouvons, en effet, dans un opuscule intitulé : « **Canada, its Agricultural resources and Opportunities** » qui était distribué à la section du Canada, à l'Exposition internationale d'Anvers en 1930, page 9, le passage suivant :

« **Nature has been peculiarly generous in providing the farmer of Prince Edward Island (The Maritime Provinces) with fertilizer. The soil, although rich in natural ingredients, requires certain qualities which have to be added, and these qualities are found in mussel mud, deposited by mussels in the bays and coves, along the seashore. This mud is hauled by the farmers and distributed over their fields as a fertilizer. Combined with Carnyard manure, it meets all the needs of the lands** ».

Si nous traduisons ce passage en français, nous trouvons ce qui suit : La nature a été particulièrement généreuse, en procurant au fermier de l'île du Prince Edouard, l'engrais dont il a besoin. Quoique le sol soit fertile en ingrédients naturels, il est nécessaire d'ajouter certaines quantités, et celles-ci se rencontrent dans le **limon de moule**, que déposent les moules dans les baies et les petites anses, le long du rivage. Les fermiers transportent le **limon** et le distribuent dans les champs comme engrais. Cet engrais mêlé à celui de la ferme, satisfait à tous les besoins du sol.

---